

## Date cible (options d'intérêt lié)

### Suivant les Portefeuilles Fidelity Passage<sup>MD</sup>

#### Une approche de placement pour la vie.

Les Portefeuilles Fidelity Passage peuvent être une excellente façon d'épargner pour atteindre un objectif financier dont l'horizon temporel est connu.

#### Fonctionnement des Portefeuilles Fidelity Passage

Comportant des actions, des titres à revenu fixe et des actifs à court terme, la composition de l'actif de chaque stratégie s'ajuste automatiquement (ajustement progressif) pour équilibrer le risque et le rendement tout au long de votre vie.

Chaque stratégie est gérée en fonction d'une date cible. Sélectionnez la stratégie qui convient le mieux à votre date cible.

#### Pourquoi investir dans ces fonds?

- **Diversification** : Investir dans une panoplie de titres et de catégories d'actifs peut contribuer à réduire le risque tout en offrant un potentiel de croissance.
- **Répartition de l'actif** : La composition de l'actif des stratégies s'ajuste en fonction de la date de retraite cible et devient de plus en plus prudente au fil du temps.
- **Rééquilibrage automatique** : Cette caractéristique permet aux stratégies de maintenir une répartition cible, de sorte que les pondérations de votre portefeuille ne changent pas selon les fluctuations du marché.

#### Voici l'équipe des stratégies à date cible de Fidelity



**Brett Sumsion**

CFA  
Cogestionnaire de  
portefeuille



**Andrew Dierdorf**

FSA, CFA, CMT  
Cogestionnaire de  
portefeuille



**Bruno Crocco**

CFA  
Cogestionnaire de  
portefeuille



**Ruthann Pritchard**

Gestionnaire de  
portefeuille institutionnel

CHEZ FIDELITY DEPUIS  
2014

EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR  
21 ans

CHEZ FIDELITY DEPUIS  
2004

EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR  
29 ans

CHEZ FIDELITY DEPUIS  
2010

EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR  
12 ans

CHEZ FIDELITY DEPUIS  
2006

EXPÉRIENCE DANS LE SECTEUR  
38 ans

Les options de dépôt à intérêt variable offertes avec votre contrat d'assurance vie universelle proposent une exposition aux marchés des actions et des titres à revenu fixe à la fois. Bien que les options de dépôt à intérêt variable offrent la possibilité d'obtenir des taux de rendement plus importants sur une période à long terme, il y a tout de même un risque inhérent à la sélection de telles options de placement. Contrairement au compte de placement à intérêt quotidien ou aux comptes de dépôt garanti où il existe des garanties quant aux taux d'intérêt portés au crédit, les placements dans les options de dépôt à intérêt variable NE SONT PAS GARANTIS et le rendement passé peut ne pas se reproduire. Il est possible de recevoir de l'intérêt négatif, ce qui entraînera donc une diminution de la valeur de votre compte. Vous devriez vous assurer que des fonds suffisants sont disponibles en tout temps dans votre compte pour couvrir les frais mensuels, y compris le coût de l'assurance, les frais d'administration, les frais relatifs à tout avenant et à toute garantie. Les options de dépôt à intérêt variable NE SONT PAS des fonds communs de placement, des fonds distincts ou des indices. Vous N'ACHETEZ PAS d'unités de fonds de placement ou d'un autre titre. Vous déposez des fonds qui rapportent de l'intérêt au même titre que les fonds généraux de l'Assurance vie Équitable. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Il se peut que l'intérêt soit porté au crédit (intérêt positif) ou au débit (intérêt négatif) de votre compte selon le rendement du fonds sous-jacent ou de l'indice suivi. Le fonds sous-jacent ou l'indice suivi peut changer à tout moment. Des frais d'administration s'appliqueront aux options de dépôt à intérêt variable.

Le fait d'investir dans des options de dépôt à intérêt variable comporte des risques. Veuillez lire attentivement le contrat pour obtenir une description complète des risques liés à l'option de dépôt à intérêt variable avant d'investir. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du contrat auprès de votre conseillère ou de votre conseiller financier ou sur le site [equitable.ca/fr](http://equitable.ca/fr).

Le présent document est donné à titre d'information seulement et ne constitue pas des conseils d'ordre juridique, fiscal ou d'autres conseils professionnels. Nous recommandons aux lecteurs de demander l'avis d'une professionnelle ou d'un professionnel avant l'adoption de toute stratégie de placement ou d'assurance en fonction de leurs besoins individuels, de leurs objectifs et de leur tolérance au risque.

L'Assurance vie Équitable déploie tous les efforts requis pour assurer l'exactitude du contenu du présent document. Par contre, cette exactitude n'est pas garantie.

Fidelity Investments Canada est une marque déposée de 483A Bay Street Holdings LP. Utilisée avec permission.

Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques déposées de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

<sup>MD</sup> indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

FIC-974314 08/22